

Chambre des Représentants.

SIÈGE DU 6 MAI 1857.

RAPPORT fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête de la dame veuve Engler née Gefken.

MESSIEURS ,

La dame veuve Engler, née Marie-Élisabeth Gefken, propriétaire, née à Clèves, demande la naturalisation ordinaire.

Elle expose qu'elle est venue s'établir en Belgique en l'année 1805, qu'elle a eu son domicile à Bruxelles jusques en l'année 1827, dans la commune de Grimberghem jusques en 1831 et, depuis cette époque jusqu'à ce jour, à Bruxelles.

Les rapports des autorités établissent que la pétitionnaire, par ses qualités personnelles, sa fortune, jouit de la considération publique.

LE RAPPORTEUR,

MILCAMPS.

LE PRÉSIDENT,

FALLON.